



Séance du lundi 29 octobre 2018

Date de la convocation: 23/10/2018

Date d'affichage de la convocation : 23/10/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf octobre 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
LABOURDERE
Bertrand

Excusés: Laurence MASSEY, Guy CLARAC

Absents:

Objet: Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel - DE_2018_020

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'en raison d'un accroissement temporaire d'activité, il est nécessaire de recruter un agent contractuel. Il précise qu'en application 1° de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, le contrat ne devra pas excéder 12 mois, sur une période de 18 mois consécutifs.

Il propose d'ouvrir au budget, les crédits nécessaires au paiement de cette catégorie de personnel. Il demande l'autorisation de recruter, dans la limite des crédits votés, un agent contractuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide au vu des motivations formulées :

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour la période du 1^{er} Novembre 2018 au 31 janvier 2019 dans les conditions suivantes :

NATURE DES FONCTIONS	GRADE correspondant aux fonctions décrites	Echelon de REMUNERATION
Agent Technique	Adjoint technique	11 ^{ème} échelon

- d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement de l'agent contractuel

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 30/10/2018

